

Expertise des OGM : l'évaluation tourne le dos à la science

Par Inf'OGM

Publié le 09/10/2012, modifié le 10/07/2024



La question des OGM reste enfermée dans des controverses conflictuelles qui masquent largement l'essentiel du problème, cette partie hors du champ de la technique conditionnant notre futur. Pour régler cette question technique, afin de pouvoir passer à autre chose de plus intéressant et important, Inf'OGM a pris le parti d'éplucher quelques dossiers et de comparer les

positions des experts lorsqu'ils sont en position de scientifiques et lorsqu'ils sont en position d'expert, pour montrer leurs contradictions. D'autant que l'Agence européenne de sécurité des aliments (AESA), interrogée pendant plusieurs années sur l'innocuité du maïs MON810, a finalement répondu à côté de la question, admettant implicitement ses faiblesses.

Concrètement... : tri des données, en ne retenant que celles qui sont favorables à l'industriel, puissance des tests statistiques si faible qu'on ne peut pratiquement rien voir (ce qui est pratique lorsqu'on ne VEUT rien voir), affirmations dépourvues de bases scientifiques, réponse malhonnête de l'AESA aux élus et ministres qui s'inquiètent de ces anomalies, conclusion d'innocuité basée sur « le poids de l'évidence », qui signifie qu'aucune donnée ne vient réellement étayer la conclusion, test mis au point par Monsanto et imposé par l'ILSI qui montrerait, s'il était appliqué dans ce domaine et en suivant les raisonnements de l'AESA, qu'il serait très improbable que le choléra puisse être pathogène pour l'homme, bref, rien que de la « Science Saine », comme les experts européens aiment à qualifier leur activité. « *Vous mettez en avant la Science* », dit Inf'OGM, « *eh bien faites-en vraiment, en en suivant les règles élémentaires* ». Pendant ce temps, les militants s'occuperont d'autre chose, quelque chose dont ils n'ont été que trop distraits par l'enfermement du débat, voulu par l'industrie et certains politiques, dans la seule question sanitaire. Dans sa conclusion, Inf'OGM rappelle que les enjeux, maintenant, s'inscrivent dans le changement en cours du contexte culturel et éthique.

FINANCEURS



Commander la brochure sur notre boutique en ligne :

éd. Inf'OGM, octobre 2012, A4, 60p., 6 euros

SOMMAIRE

Introduction **1. Le maïs MON810, présentation** **2. Les conditions de l'évaluation** 2.1. Identification abusive de la protéine insecticide du MON810 avec la protéine naturelle 2.2. Analyses en composition 2.3. Utilisation des données publiées et historiques **3. Analyses statistiques** 3.1. Les tests de toxicité subchroniques 3.2. Notions de base concernant les études statistiques faites dans ce cadre 3.2.1. L'erreur statistique 3.2.2. La puissance des tests 3.2.3. Les hypothèses nulles : différence ou équivalence **4. L'affaire MON810** 4.1. Le rapport de l'ANSES sur les statistiques 4.2. L'argument dose/réponse 4.3. La conclusion du rapport de l'ANSES sur le MON810 4.3.1. Les données histologiques 4.4. L'étrange posture de l'AESA **5. Evaluation allergologique** 5.1. Notions de base 5.2. « La protéine recombinante provient d'un organisme non allergisant » 5.3. Test de digestion in vitro 5.4. Méthodes bioinformatiques **6. Autres dossiers de demandes Conclusion : l'essentiel est masqué par l'évaluation technique**

Adresse de cet article : <https://infogm.org/expertise-des-ogm-levaluation-tourne-le-dos-a-la->

science/